

**CURRICULUM MASTER
COMITE DU PROGRAMME MASTER**

Secrétariat : Nathalie Carrieu
CMU – rue Michel-Servet 1 / CH-1211 Genève 4
E-mail : nathalie.carrieu@unige.ch

Genève, le septembre 2018

PV n° 217/GS/nc

A. Andres, F. Assal, M.-C. Audetat, N. Bajwa, L. Bazin, L. Bernheim, M. Besson, R. Bonnet, S. Bouillaguet, B. Broers, B. Cerutti, M. Chanson, P. Dallenbach, Ph. Eigenmann, M. Epiney, M. Escher, J.-F. Etter, T. Fracasso, N. Gagliardo, A. Galetto, Y. Gasche, F. Geoffroy, G. Gold, A. Gopalakrishnan, S. Grabherr, T. Fassier, Fr. Herrmann, Ph. Huber, Ph. Huguelet, J.-P. Humair, S. Hurst, R. Isabella Valenzi, Ch. Jonescu Cuypers, N. Junod, G. Kaya, F. Lador, E. Laffitte, R. La Harpe, B. Landis, M. Laurencet, T. McKee, P. Meche, S. Momjian, M. Nendaz, S. Pautex, F. Perren, A. Poletti, L. Ramer, A. Rieder, O. Rutschmann, M. Saudan, G. Savoldelli, M. Schellongova, E. Schiffer, J. Serratrice, N. Siegenthaler, J. Sommer, H. Steffen, J. Sultan, V. Trombert, E. van Gessel, L. Vasey, Z. Waldmann, A. Wenger.

Comité du programme Master

Procès-verbal de la séance du vendredi 28 septembre 2018, 12h 30 – 13h 45

Présents : A. Andres, M.-C. Audetat, N. Bajwa, S. Bene, M. Besson, B. Cerutti, P. Dällenbach, Ph. Eigenmann, M. Escher, J.-F. Etter, T. Fracasso, N. Gagliardo, Y. Gasche, F. Geoffroy, F. Herrmann, Ph. Huguelet, R. Isabella Valenzi, N. Junod, F. Lador, G. Kaya, F. Lador, S. Momjian, S. Pautex, P.-A. Poletti, A. Rieder, A. Wenger.

Adoption du PV de la réunion du 15 juin 2018

Le procès-verbal est accepté.

Le Pr Savoldelli souhaite la bienvenue au nouveau membre du comité Master et annonce les démissions.

- Démission du Pr Toso (responsable sortant de l'AMC Chirurgie) et du Pr Bondolfi (responsable sortant de l'AMC Psychiatrie).
- Accueil du Pr Philippe Huguelet, nouveau membre du Bureau Master et Comité Master en qualité de responsable de l'AMC de Psychiatrie.
- Accueil du Dr Shahan Momjian, nouveau membre du Comité Master en qualité de co-responsable pour l'AMC de Neurologie, partie neurochirurgie.
- Accueil du Pr Jacques Serratrice, nouveau membre du Comité Master en qualité de co-responsable de l'USIT. Le Pr Serratrice partage cette responsabilité avec la Dr Nadia Bajwa.
- Accueil du Dr Thomas Fassier, en qualité de représentant de l'UDREM.
- Présentation du Dr Nils Siegenthaler, responsable du développement de l'outil du ePortfolio de l'étudiant. A ce titre, le Dr Siegenthaler sera un nouveau membre permanent du Comité Master.

- Suite à une absence longue durée du Pr Olivier Rutschmann, accueil du Dr Yvan Gasche. Le Pr Gasche, co-responsable de l'AMC UMI, et le Pr Sarasin Chef du Service des Urgences, UMI remplaceront le Pr Rutschmann durant son absence.
- Accueil des étudiants présents à la séance : Mme Margaux Saudan, représentante facultaire et Mme Magdalena Schellongova, étudiante de 5^{ème} année. Les délégués/es de volée non pas encore été identifiés/es.

Le Pr Savoldelli souhaite la bienvenue au staff administratif présent et invité pour cette première séance du comité, dans un contexte d'information et de mise à jour sur les changements et les nouveautés de la réforme.

Mise à jour sur les changements et les nouveautés de la réforme

Pr Savoldelli (présentation jointe au pv)

Modifications du calendrier du curriculum :

Diminution de l'UIDC pour la rentrée 2019.

L'unité passe de 14 à 10 semaines. La révision du contenu est en cours, une présentation est prévue au Comité Master du 14 décembre 2018.

Pour rappel, ce changement aura pour conséquence un chevauchement de deux volées d'étudiants en AMC de 1^{ère} section durant deux semaines, en novembre-décembre 2019. Un courrier informatif, signé des Pr Bernheim et Savoldelli sera envoyé à tous les chefs de service. Certaines mesures devront être prises durant cette période de transition : limiter les vacances et les congés, regrouper les enseignements théoriques, vérifier l'organisation des stages en périphérie.

Modification de l'organisation des AMC 2^{ème} section (Dermato, Ophtalmo, ORL) et introduction d'une première « unité de synthèse et d'intégration thérapeutique » d'environ une semaine (USIT1). Entrée en vigueur en janvier 2019.

- L'enseignement structuré des AMC 2^{ème} section (ORL, Ophtalmo, Dermato) sera donné par ½ volée.
- Réorganisation du calendrier et du contenu de ces AMC en cours par les responsables.
- Révision de certains formats d'apprentissage et activités d'exposition/immersion clinique.
- Présentation des modifications par les responsables des AMC, prévu au comité Master ces prochains mois.
- L'USIT1 sera donnée la 1^{ère} fois en mars 2019, l'USIT2 en mai 2022.
- Les co-responsables de cette unité sont la Dre Nadia Bajwa et Pr Jacques Serratrice.

AMBOSS / USMLE

L'outil AMBOSS a été mis à disposition des étudiants et des enseignants en libre accès durant les mois de juin et juillet 2018. Dès septembre 2018, 200 licences ont été prévues pour les étudiants de 3MA et certains responsables d'enseignement Master. L'outil sera testé sur une année, et évalué via une enquête de type EvaSYS.

ePortfolio GPS « Geneva Portfolio Support »

Le logiciel retenu est Logic. Le groupe de travail chargé de son développement et de son implémentation a travaillé intensément durant l'été, l'outil sera introduit en 1 MA, pour la volée 2018 débutant les AMC de 1^{ère} section en janvier 2019. Une information aux étudiants/es de 1MA est prévue, le 5 novembre 2018.

Une présentation du e-Portfolio a été effectuée au Bureau Master du 14 septembre 2018, une présentation au Comité est prévue prochainement.

Le Pr Savoldelli se rendra dans les différents groupes de travail élargis des AMC pour présenter la nouvelle plateforme et informer un maximum de médecins des différents départements.

LOOOP / curriculum mapping

Le logiciel retenu est LOOOP, le squelette de l'outil (en anglais) a été réalisé et entré dans le logiciel.

Une grille pour introduire les activités d'enseignement (unités, AMC, etc..) et PROFILES est en cours d'élaboration, le projet pilote se fait avec l'AMC MI.

Un appel à candidature a été lancé pour trouver un responsable académique de projet ainsi qu'un responsable de projet « logistique ».

D'autres groupes de travail sont en cours ou sont à créer :

- Révision enseignement longitudinal génétique (C Borel)
- Révision enseignement longitudinal pharmacologie (N. Schaad/M Besson)
- Révision enseignement longitudinal Allergo-immunologie (T Haar, J Seebach)
- Interprofessionnalité
- Médecine palliative
- Révision enseignement longitudinal Infectiologie (L Kaiser/ C Van Delden)
- Qualité, sécurité des soins (P Chopard)
- Enseignement de l'ultrasonographie
- Enseignement longitudinal de l'anatomie

Bilan des Mémoires de Master

Pr F. Herrmann

La présentation est jointe au procès-verbal

- Le nombre de directeurs est en augmentation mais l'offre de sujet de MM par directeur, à tendance à diminuer.
- Les étudiants viennent de plus en plus avec leurs propres offres.
- Le nombre maximum de travaux piloté par un directeur est 5 mémoires.
- Le nombre de mémoire en duo a tendance à augmenter.
- 9 étudiants de la volée 2016-2018, non pas encore été notés. Le Pr Herrmann s'interroge sur la possibilité de ne pas créditer les 30 heures d'enseignement aux directeurs de mémoire qui « oublierait » de noter les travaux. Le comité ne valide pas cette proposition. Les heures d'enseignement doivent être crédités, toutefois le mandat de directeur pourrait ne pas être renouvelé l'année académique suivante. Le Pr Herrmann se chargera de noter les travaux qui ne seraient pas évalués par les directeurs concernés.
- Une analyse de l'évolution des notes a été effectuée par le Pr Herrmann. Cette analyse ne montre aucune évolution significative, la mise en place de Prix des meilleurs travaux n'a donc, en aucun cas, rendu les directeurs plus élitistes.
- Le Pr Herrmann rappelle le départ à la retraite de Mme Pernod, remplacée par Mr Raffaele Isabella Valenzi.

- On rappelle également la suppression de la note du travail Master entrée en vigueur, officiellement, pour la volée d'étudiants 2018. La note est remplacée par une validation : travail validé versus travail non validé.
- A ce jour, seuls deux travaux 2018 sont recommandés pour la remise des prix qui aura lieu en 2019 (27 travaux 2017 recommandés pour le prix 2018). La Dre Marie Besson intéressée à devenir membre du Jury sera recontactée en temps voulu. Le calendrier du prix Master est joint au pv.

Information autour de la modification du site Web en lien avec la suppression de la note du travail de Mémoire.

Pour rappel, le site intranet est également une base de données permettant de gérer les étudiants, les directeurs et les travaux de Master, et son fonctionnement doit être maintenue jusqu'à fin octobre 2019.

Dans ce contexte, le Pr Herrmann souhaiterait pouvoir maintenir une notation informative du travail qui serait converti, ensuite, en « travail validé (note informative 4 à 6) versus travail non validé (note informative 3 à 1) ».

Argumentaire en faveur d'une note informative :

- Cela faciliterait la présélection des meilleurs travaux et permettrait de continuer à diminuer d'un point la note informative en cas de reddition tardive du travail.
- Cela permettrait une continuité des statistiques.
- Etc...

Une discussion s'amorce sur la pertinence ou non, d'attribuer cette note informative aux mémoires de master et de la transmettre ou non aux étudiants, pour certains membres la note est essentielle pour d'autre une appréciation (réussi/échoué) suffit.

Le Pr Savoldelli rappelle que la décision de supprimer la note dès la rentrée 2018 a été entérinée, que le plan d'étude a été modifié et que la discussion doit porter sur le maintien ou non d'une note informative, son utilité et son utilisation.

Il est proposé de reprendre cette discussion lors d'un bureau Master (point agendé au BM du 11 janvier 2019).

Présentation des résultats des examens des AMC de 2^{ème} section, session juin 2018

Dre M. Escher (présentation jointe au pv)

Rappel :

- Examens oraux en fin de rotation pour les AMC de Dermatologie et ORL
- Examens oraux pendant la période d'examen du mois de juin pour l'AMC de Neurologie et la Branche Transversale MLE.
- Examens écrits (EAO) pendant la période d'examen du mois de juin pour les AMC d'Ophtalmologie et UMI ainsi que pour les BT Radiologie et Pathologie.
- QCM et exercices d'application pour la Santé Publique, Santé Globale et MT.

Résultats pour la volée 2016 :

On note une constante augmentation des échecs à l'examen de pathologie. 22 échecs (15%) cette année, contre 18 en 2017. Cette problématique doit être discutée avec le responsable de la discipline qui sera convié à un Bureau Master.

Les notes au QCM et exercices d'application pour la Santé Publique, Santé Globale et MT sont toujours très bonnes, elles permettent d'augmenter la moyenne des étudiants.

A la fin de la session d'examens 2018, sur l'ensemble des étudiants 2016 et quelques étudiants des volées passées, on constate 0 échecs (3 échecs en 2017).

Rappel des règles :

Les examens de 1^{ère} section doivent être tous réussis. Pas de compensation possible.

Les examens de 2^{ème} sections (AMC/BT) peuvent être compensés pour autant que l'étudiant ait une moyenne supérieure ou égale à 4, sur ses 9 examens et au maximum 3 notes inférieures à 4 sur les 9.

Diffusion des notes :

- Pour les AMC ORL et Dermatologie : à la fin de la rotation de chaque groupe.
- Les notes des autres disciplines sont diffusées via les relevés de notes sur le portail de chaque étudiant à la fin de la session d'examen.

L'année prochaine, les examens des AMC ORL et Dermatologie auront lieu les semaines du 18 mars et du 27 mai 2019.

Divers

AMC Chirurgie : Information sur un changement de co-responsable suite à la démission du Pr Toso. Proposition : nomination du Dr Axel Gamulin.

Le Dr Andres a confirmé la proposition de nommer le Dr Axel Gamulin comme nouveau co-responsable de l'AMC. Le Dr Gamulin est chirurgien orthopédiste, médecin adjoint aux HUG et identifié dans la relève académique. La candidature a été acceptée à l'unanimité par les membres du bureau Master. La proposition est soumise au vote du comité Master et acceptée par consensus. Le Pr Savoldelli est en charge de transmettre l'information au BUCE, pour validation.

Information sur les plateformes d'enseignement Moodle et Chamilo.

Actuellement, deux plateformes d'enseignement en ligne sont utilisées en parallèle : Chamilo et Moodle. Avec l'arrivée de nouveaux services eLearning (e-assessment, e-portfolio) et la promotion de l'innovation pédagogique (classe inversée, évaluation par les pairs, etc.), Chamilo a montré ses limites fonctionnelles. Il a donc été convenu de migrer progressivement le contenu des cours de Chamilo vers Moodle afin de ne conserver qu'une plateforme.

La migration de Chamilo vers Moodle se fera pour la Médecine humaine, 4^{ème} et 5^{ème} année Master durant l'été 2019 pour être disponible dès la rentrée de l'automne 2019.

Site web de la Faculté : disponibilité des procès-verbaux et des présentations

Pour rappel, les procès-verbaux des séances du comité Master ainsi que les présentations proposées sont disponibles sur le site web de la Faculté.

Lien : <https://www.unige.ch/medecine/fr/enseignement1/outils-pour-enseignants/>

Pr Georges Savoldelli
Comité du Programme Master

**La prochaine séance aura lieu le vendredi 19 octobre 2018 à 12h30.
Salle B03.2121 CMU5 (3^è étage).**